

# La politique culturelle publique va-t-elle mourir idiote ?

## Le diagnostic du docteur Kasimir Bisou !

Avec l'âge, la politique culturelle publique est devenue stupide. Sa cervelle s'est vidée. Elle se croit pleine de bonnes intentions – ici, « je crée en première mondiale », là, « je mets le meilleur de l'art à la portée de tous », ailleurs « l'éducation artistique ouvre la voie des arts aux élèves ») – alors que, statistiques en main, rien ne confirme ces fariboles. La politique culturelle ne fait que s'écouter parler. Elle s'admire elle-même, délivrant, en majesté, ses bienfaits à tous ceux qui n'en ont rien à battre !!! Stupide, comme il l'était, elle aura le sort de Narcisse.

En pratique, qu'elle soit d'Etat ou des collectivités, la politique culturelle vit sur ses acquis et pire elle les croit sûrs, au point de ne jamais s'interroger sur la pertinence de ses finalités d'origine. Ses acteurs se figent dans un silence de plomb : « Nous avons déjà les intermittents à traiter sous perfusion ; pour les fondements de cette politique publique, on verra plus tard, au prochain rapport Latarjet !!! Pour l'instant, si "nos" subventions arrivent parce que l'on répond aux attentes des électeurs influents ou des touristes qui rapportent, continuons à nourrir les consommateurs de spectacles de 20h30 à 22h30 !!! Il suffit de nous vendre au décideur public le plus offrant qui calcule "notre" subvention sur le nombre de lignes dans les médias, si possible de renommée nationale ». Cette routine vaut mieux que les questions inutiles sur les fondements de tout cela, ou version Roussel, « il n'y a pas de problèmes puisqu'il n'y a pas de solution ».

Empêtrée dans ses veilles lunes, la politique culturelle est au fond lâche et oublieuse des ambitions de ses figures légendaires. Elle est tout bonnement nulle d'avoir perdu ses utopies, car mis à part ses volets patrimoniaux, elle vit dans un enclos qui n'intéresse plus que ceux qui y pénètrent, soit 10 % (au maximum) d'adultes du monde occidental !!! C'est bien peu de choses pour une politique publique aussi bavarde qui se vante de parler au nom de l'universalité de l'art et de ses bienfaits auprès des populations incultes. Elle ressemble de plus en plus à un défilé de veilles voitures, certaines de collection, qui se déroulerait dans un stade fermé, avec des hauts parleurs qui inonderaient le monde des vivants de promesses inaudibles sur la beauté du spectacle qui ne lui est plus destiné : « Venez admirer la "Malraux 60", une superbe conquête de l'universalité de la création et du patrimoine de l'Humanité, la "Lang 81" une fantastique aventure de la dynamique artistique, la "Vilar années 50" élitare pour tous, la "Développeuse culturelle" construite en Maison de la culture, notre Concorde à nous, toujours en fonction malgré son grand âge !!! »

Dans l'enceinte fermée du stade, sol y sombra, les financeurs et financés de la « DEMOCRATIE CULTURELLE » applaudissent à tout rompre (36 ! 36 ! Léo ! Léo ! MJC ! MJC !) dès que les inquisiteurs de la « DEMOCRATISATION CULTURELLE » (uniquement coté sombra), moins nombreux mais plus rusés, héritiers de dame Laurent, comptent leurs cassettes d'argent public, remplies à raz bord depuis quarante ans au nom de la vraie création artistique, seul remède à la médiocrité de la médiatisation absolue du monde.

Mais ainsi enfermée dans ses dogmes, la politique culturelle n'existe plus que par ses propres convictions intimes. « N'est-ce pas la pire tristesse de l'être que de refuser de voir sa fin ? ». C'est donc le pire moment pour cette politique publique de la culture qui ne voit pas que sa légitimité a atteint son terme, qui continue de s'enfermer dans ces veilles gloires, qui s'interdit de s'interroger sur elle-même, qui prend les observateurs des politiques publiques pour des crétins alors qu'ils ne sont plus dupes de sa vanité, qui croit dur comme fer qu'avec ces minables arguments sur « l'universalité de la création » et « l'accès de tous à la culture », elle va maintenir ou augmenter sa légitimité dans l'espace si convoité des politiques publiques.

On sait pourtant que dans notre Europe fort libéralisante, l'accès à la politique publique est un combat difficile, un luxe qui mérite de sérieux arguments et non des balivernes de dîners en ville.

Pour avoir droit à cette légitimité publique, il vaut s'y préparer, il faut d'abord savoir ce que l'on fait. Il faut aussi être capable de le faire reconnaître par les autres acteurs de la politique publique, culturelle ou pas. Chacun le sait. Par conséquent on pourrait croire que le débat sur les fondements de la politique culturelle publique est continuellement ouvert avec des échos réguliers en page centrale du Monde ou de Libé. Que nenni !... La refondation à la Jacques Rigaud est morte depuis longtemps et le récent rapport Latarjet à force

de vouloir ne vexer personne cultive la chèvre et le chou, comme si le temps du consensus mou était encore pensable dans un tel état de crise. Nulle part (ou presque, avec une pensée émue pour la ville de Nantes par exemple) ne se prépare un autre avenir pour la légitimité de la politique culturelle que la pâle reproduction des messages du passé. La seule question qui vaille est donc ignorée, pour laisser, la peur aux ventres, la discussion tourner à vide et dans l'illusion autour de l'intermittence. Pourquoi ce silence étrange face aux désastreux mensonges de la politique culturelle publique ? La réponse est simple parce que tout le monde s'en moque : ceux qui en bénéficient n'ont guère de raisons d'anticiper des changements qui ne seront certainement pas à leur avantage et ceux qui n'en bénéficient pas s'en passent aisément. Chats échaudés, ils ne demandent évidemment pas que se renforce un outil public de culpabilisation de leur sous-culture !!! Pas folle la guêpe !!

Toutefois, la légitimité de la politique culturelle est trop fissurée pour que le statu quo persiste longtemps. Même les accros d'Avignon (en juillet seulement !!!) finiront par douter de leurs certitudes. D'ailleurs, l'impensable vient d'arriver sous la forme d'un livre de l'hyper-légitimité intellectuelle : Bernard Lahire dans *La Culture des individus*<sup>1</sup> fait l'analyse critique des statistiques du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français et, de là, on voit que le rideau tombe. Non pas que les idées soient nouvelles — elles ont la force de l'évidence pour ceux qui ne croient plus aux dogmes de la politique culturelle — mais la force de l'auteur vient de son habileté à faire triompher l'idée de « parcours individualisés » « imprévisibles » dans la multitude des domaines d'arts et de cultures.

Fini le simplisme de Finkielkraut et la religion de la culture universelle légitimement dominante sur toutes les autres cultures, avec d'un côté ceux du paradis qui sont dedans, qui écoutent la messe quotidienne de France-Cu et les autres qui sont en enfer, les yeux baissés, ou plutôt rivés, sur la télé du salon. Enfin, l'ère de l'ombre et de la tyrannie de l'art universel copieusement illustré par *La Défaite de la pensée* (qui s'est bien vendu merci !!) est mise en pièce par des combattants du même milieu. Partout chez Lahire du « cheminement particulier », des trajectoires de cultures et de jeux symboliques qui s'entrecroisent dans la complexité. Il n'y a pas de honte pour Wittengstein à adorer les films de série B, ni pour Freud à détester la musique... Nous voilà sauvés ; on peut être dans la culture sans devoir singer pour être crédible les voix caricaturales de la légitimité culturelle telles qu'on les aime à « Peinture fraîche ». Lahire nous rappelle en fait que la légitimité culturelle est multiple et combattante. Elle emprunte bien la voie royale des grands propriétaires de la politique culturelle publique mais elle se découvre aussi dans les chemins de cultures plus ignobles (du Bordelais évidemment – merci Laurent !). On est loin du temps où Malraux pouvait déclarer officiellement que la politique culturelle était là pour délivrer le peuple des forces qui l'aliènent et lui interdisent l'accès aux œuvres de l'Humanité. Il est ainsi redit par Bernard Lahire que le principe de l'universalité des arts majeurs n'est qu'une vision particulière de quelques-uns. D'où l'on tire, conséquemment, que cette vision de la politique culturelle ne peut s'imposer comme seule vision de l'intérêt général. On peut donc commencer à réfléchir aux vrais enjeux de la politique publique culturelle et de son opposé la politique publique artistique ! Ouf de soulagement. On a le droit de penser sans se faire lyncher !!!!

Les nouvelles bases de ces politiques sont déjà dans les pratiques de nombreux acteurs qui, dans le contexte enfermé du moment, ne s'en vantent guère. Il suffit de les lire car elles ont déjà été écrites. Pour ceux qui voudront voir avant de se lancer dans ce nouveau monde de la politique publique « arts et cultures » (avec des « s » évidemment) il faudra payer. Voici le devis :

Première tâche à financer : en finir avec les déclarations d'intention faisant office de définition de l'intérêt général du type « Notre politique a pour but d'offrir à tous les citoyens du département le meilleur de toute la création ». Passons plutôt à définition de FINALITES POLITIQUES que les acteurs pourront traduire en « OBJECTIFS de politique culturelle » lesquels évidemment seront formulés pour être EVALUABLES, sinon, à quoi bon !!!! Il n'y a pas outrage à afficher que la politique culturelle répondra aux « attentes des citoyens » c'est-à-dire au goût des habitants électeurs ou des touristes dépensiers. Assumons un tel choix de politique publique, mais arrêtons de faire croire que c'est au nom de la « qualité » ou de « l'exigence » artistique, de l'universalité des arts, des vraies valeurs de la création, que l'on distribue de l'argent public au bénéfice des pauvres ignares qui, bien sur, n'iront pas là où l'on voudrait qu'ils dirigent leur pas et leur goût !!! Il est temps d'ouvrir sans honte les raisons d'être de la politique culturelle. Vive la vie ! Du moment qu'à l'arrivée on se paye pas de mots alibis et de déclarations d'intention gratuites et que l'évaluation de la

<sup>1</sup> Bernard Lahire, *La Culture des individus, La Découverte, Sciences humaines, 2004*

pertinence des choix culturels soit vraiment partagée et comprise par tous, sans mensonge, ni trafic de réalité.

Il faut ainsi comme première tâche reconstituer dans la politique culturelle publique le triangle « Finalité – Objectifs – Evaluation ». On en est encore loin, dans nos villes et nos villages distributeurs de subventions sur de vagues promesses de bonheur artistique partagé !!!

Deuxième tâche lourde à encaisser : arrêtons d'avoir la prétention de croire qu'il y a des domaines artistiques qui, par leur seule pratique, produiraient de l'art. Le conformisme est partout ; l'ennui comme le médiocre aussi !! L'artiste vient après, quand il vient... Conséquence, le projet théâtral, musical, chorégraphique ou plasticien ne peut pas se donner comme artistique par le seul énoncé de son domaine artistique de référence. Il ne peut attendre sa subvention du seul pouvoir de sa discipline de prédilection. Arrêtons de dépenser de l'argent public avec les projets artistiques qui ne sont tels que par l'effet de « la toute puissance de la pensée ». Préférons une politique publique finançant les TRAJETS (merci Ferdinand) plutôt que ces « projets artistiques » vaniteux qui sont déjà coincés dans leur monde clos.

Mettons donc l'argent public sur les trajets des individus et des groupes dont la vitalité des pratiques symboliques les fait échapper au destin imposé par leur position sociale (et culturelle). L'art ne peut guère être autre chose que du conformisme déféstré. Il naît ailleurs, hors des normes des domaines artistiques qui ne sont que son passé. La politique publique ne peut pas dire : « J'ignore ces trajets bizarres que mes inspecteurs de la création ne savent pas nommer. J'attends que les nouveaux conformismes s'installent avant de faire ma cuisine ; je laisse pour l'instant dans la petite casserole les émergences artistiques et je financerai plus tard... » trop tard évidemment !!!

Etre dans l'art et non dans le confort du déjà vu, voilà la noble deuxième tâche à organiser sur des bases nouvelles.

La troisième tâche est trop coûteuse pour les rétrogrades de la politique culturelle : ne confondons pas politique publique culturelle et politique publique artistique. Militons tous pour une politique publique culturelle efficace dans son accompagnement des pratiques culturelles les plus diversifiées avec toutes les bonnes raisons sociales et économiques de mettre la consommation de spectacles dans la vie du quotidien, dans les fêtes, festivals et événements (certains appellent cela « la diversité culturelle »), mais ajoutons aussitôt « Mettons le paquet sur les politiques publiques artistiques qui parient avant tout sur les symboliques bouleversantes. » Là on ne rigole plus, car quel élu saura assumer les délires des créateurs en création ? (Pour les créateurs qui ne créent plus que du conformisme, ce n'est pas très compliqué... c'est même très bien porté dans les soirées cultivées !!)

Conclusion que je ne rappelle pas pour ne pas passer pour un radoteur : la loi doit pouvoir permettre aux collectivités (donc aux élus) de mettre de l'argent public sur des pratiques « en voie de qualification d'artistiques » sans être considérées par leurs électeurs comme politiquement responsables de ces turpitudes et de ces excès symboliques (version « Présumés innocents » au CAPC de Bordeaux !) Séparer la décision politique de la décision artistique est un préalable à toute politique publique des arts !! Ce n'est certes pas un préalable à la politique culturelle, qui doit rester sous la responsabilité des politiques, par définition des enjeux culturels de nos sociétés complexes. Par contre, pour l'artistique, le principe est indépassable. L'autonomie de principe du choix artistique vis-à-vis du politique est bien connu des ex-Maisons de la culture. Elle a par contre été oubliée depuis, par faiblesse des acteurs culturels. Les EPCC et autres bricolages institutionnels anéantissent ainsi les fondements mêmes de ce que l'on pouvait appeler à juste raison « l'exception artistique » (exacte opposée de la diversité culturelle). L'idée re-fera son chemin si l'on en juge déjà par le rapport Latarjet<sup>2</sup> sur les intermittents qui fait timidement une incursion dans cette voie inévitable de la séparation du politique et de l'artistique.

Quatrième tâche dont nul ne veut assumer le moindre coût : l'évaluation de la politique publique artistique. Attention TABOU, les intermittents et leurs patrons sortent leurs fusils : « qui peut prétendre nous évaluer ? » et chacun de couvrir cette vision stupide de l'auto-déclaratif des valeurs artistiques, même les plus alter des alter-mondialistes, ceux qui n'ont pas un centime de la politique publique, emboîtent le pas

---

<sup>2</sup> Evidemment le rapport Latarjet ne donne aucune référence pour penser cette autonomie et approfondir un tel principe dont on n'aura pas la cruauté de rappeler qu'il a été rejeté par la commission Mauroy sur la décentralisation et ignoré de la loi sur le même sujet.

pour dire : « On a rien, pas d'argent public, mais si on en avait, on ne voudrait pas être évalué par quiconque »....

Qu'y a-t-il de plus stupide ? On crie non au business culturel, non aux cultures des télévisions, on ne veut pas subir la dictature du fric et du marché mondial globalisant... Il nous faut de l'argent public pour survivre, mais on ne veut pas de critères d'entrée ou de sortie de la politique publique !!! On est dans l'art de droit divin, dans l'auto-proclamation de son propre super pouvoir artistique et, donc, la subvention (« notre » subvention) s'impose sans discussion !!!

A prendre ainsi l'Etat et les collectivités pour ce que ni l'un ni les autres ne sont, à savoir des fondations, les acteurs de la culture sont en train de perdre les atouts que leurs prestigieux prédécesseurs avaient engrangés pour eux dans le dur combat de la politique publique.

Pour le dire autrement, il y en a marre de voir des acteurs réclamer des subventions comme un droit du ciel sans se poser la question de l'évaluation de leurs pratiques. Continuons de nous boucher les oreilles et de nous bander les yeux, il ne restera bientôt que les cendres de la politique publique d'exception artistique à la française, il ne restera que le conformisme culturel qui plait aux mieux installés et répond aux attentes de la majorité des électeurs, ce qui, sans nul doute, est bien utile à la stabilité de la société !!! Au mieux, par jour de grandes manifestations, on laissera quelques sous à la « diversité culturelle », juste le temps de faire croire que l'argent public culturel ne va pas uniquement aux institutions les mieux loties. La diversité comme alibi !!!..Beau programme pour construire l'avenir de la politique publique des arts et des cultures !

Pourtant, un jour ou l'autre, il va falloir payer cher le droit de se maintenir dans la politique, culturelle ou artistique, publique. Il en coûtera beaucoup pour engager une vraie et solide politique d'évaluation des actions artistiques.

Pour l'heure, on s'en tiendra à cette menace sans vouloir rappeler les principes d'évaluation qui conviendraient parfaitement aux enjeux du siècle : « Evaluation contractuelle, contradictoire et publique ». Bis repetita !!!

Last but not least, la tâche suprême sans laquelle les tâches précédentes ne seraient rien : la politique publique culturelle (je ne dis pas artistique) ne sert qu'à ceux qui en usent. Ils sont consommateurs et producteurs de pratiques culturelles particulières qui ont été baptisées « d'INTERET GENERAL » par la vertu de la politique publique. Ils n'ont pas de complexes à bénéficier de l'argent public puisqu'ils consomment et produisent (on dit alors « qu'ils créent » !) pour montrer le droit chemin à ceux qui, malheureux entre les malheureux, continuent de boire leur Kro devant la télé sous-culturelle. Ils n'ont pas non plus de scrupules à s'approprier cet argent public par rapport à tous ceux qui, loin d'ici ou tout près, mais invisibles, n'ont pas de « culture » puisque leur vie se limite à survivre dans un univers hostile et déclassé. Pour eux, la politique culturelle (pourtant publique) n'a même pas repéré qu'ils existaient et, par conséquent, elle n'a pas à s'excuser auprès d'eux de négliger leurs pratiques symboliques.

Il faut rompre avec ce positionnement où la politique publique est appropriée par des minoritaires qui parlent, sans mandat ni raison, au nom de tous les autres...

Militons pour que la politique culturelle soit attentive à la diversité des pratiques culturelles et évalue sérieusement leur sens dans le contexte de la démocratie... Militons plus encore pour que la politique artistique s'organise autour des pratiques symboliques changeantes, mutantes ou traversières, au-delà du chemin tracé par les cultures en place. Loin des privilèges ou des minorités, réclavons comme pour le commerce équitable que tous les producteurs d'actifs bouleversements symboliques soient intégrés à la politique publique des arts. Défendons que soit inscrit dans l'espace public, une vraie politique des « ARTS EQUITABLES », comme nouvel horizon de légitimité de l'action publique mondiale en matière artistique. Beau combat où la vie des symboliques ne s'arrêtera pas aux seuls privilégiés de nos sociétés développées... Mais vous allez voir que beaucoup ne vont rien comprendre à cette phrase et vont répandre qu'il n'est pas question de défendre « l'égalité de tous les arts ». Pas de doute, la politique culturelle publique va bien être victime de sa propre stupidité !!!!! Résistons à la sclérose des neurones !!! Soignons aux explosions symboliques !!! La suite du diagnostic à la prochaine réduction des budgets culturels. Ensuite, on causera remèdes, s'il n'est pas trop tard !!

Doc Kasimir Bisou, juillet 2004